

Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)



Rapport annuel 2007-2008

Table des matières

Objectifs généraux du ministère et rôle de l'IRAO	4
Lettre du président.....	5
Rapport du président et de la directrice	6
 Information financière	
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	8
Rapport du vérificateur.....	9
Rapport 1 – État de la situation financière	10
Rapport 2 – État des résultats.....	11
Notes afférentes aux états financiers.....	12
Annexe 1 – Fonds de recherche en fiducie – État de la situation financière.....	16
Annexe 2 – Fonds de recherche en fiducie – États des résultats.....	17
 Faits saillants concernant l'IRAO – 2007-2008	18

Objectifs généraux du ministère et rôle de l'IRAO

Vision du ministère

“Un Ontario rural, une agriculture et des secteurs alimentaires florissants.”

Mission du ministère

“Créer un Ontario sain en jouant un rôle catalyseur dans la transformation de notre agriculture, de nos secteurs alimentaires et de nos collectivités rurales.”

Pour atteindre ces objectifs, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) investit beaucoup dans la recherche, l'éducation, le transfert des technologies, les services d'analyse et les services diagnostiques. Un système coordonné d'établissement stratégique des priorités est essentiel au financement de travaux de recherche d'excellente qualité. L'Institut de recherche agricole de l'Ontario est un élément important d'un tel système.

Rôle de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)

L'IRAO fournit des conseils sur les orientations stratégiques à prendre quant aux activités de recherche pour que ces activités contribuent à créer, en Ontario, des secteurs agricole, alimentaire et rural prospères, concurrentiels et durables. Créé en 1962 en vertu de l'*Agriculture Research Institute of Ontario Act* (aujourd'hui la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario* [la *Loi*]), l'IRAO relève de la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario. Sa mission, qui est définie par la *Loi*, consiste d'une part à recommander des travaux de recherche aptes à faire progresser l'agriculture, la médecine vétérinaire et les enquêtes auprès du consommateur, et, d'autre part, à stimuler de l'intérêt pour la recherche dans le but d'accroître l'efficacité des activités de production et de commercialisation de produits agricoles.

Énoncé de mission de l'IRAO

En tant que représentant nommé du secteur agroalimentaire, l'IRAO s'attache à utiliser stratégiquement les sciences et l'innovation pour améliorer la viabilité environnementale et la rentabilité du secteur agroalimentaire ontarien.

L'IRAO est constitué d'un maximum de 15 membres, nommés par la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Membres de l'IRAO en 2007-2008

Murray Porteous, président (jusqu'en déc. 2007)
Larry Milligan, président intérimaire (depuis déc. 2007)
J.P. Connell, vice-président (jusqu'en juillet 2007)
Larry Milligan, vice-président (depuis juillet 2007)

Stewart Cressman
Greg Hannam
Moni Eino
Tom Senderson
Larry Skinner
Gord Surgeoner
Doug Cleary
Cole Cacciavillani
Alma Conn
Phyllis Tanaka

Dave Antle, directeur de la recherche (jusqu'en déc. 2007)
Karen Chan, directrice de la recherche (depuis déc. 2007)

Ezio Di Emanuelle – ACC (membre d'office)

Les services de secrétariat sont fournis à l'IRAO par la Direction de la recherche et de l'innovation (MAAARO) :

Gwen Zellen, Ph.D., directrice
Rob Cunningham, CA, contrôleur
Oswald Zachariah, Ph.D., chef, coordination du programme de recherche
Jeff Schieck, chef, Unité des finances de l'infrastructure et de l'administration

Lettre du président

Guelph (Ontario)
Le 1^{er} décembre 2008

L'honorable Leona Dombrowsky
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales
Édifices de l'Assemblée législative
Toronto (Ontario) M7A 1A3

Madame la Ministre,

Au nom de l'IRAO, j'ai le plaisir de vous présenter le 44^e rapport annuel de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO). Le rapport porte sur la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

C'est une autre année active et stimulante qui vient de s'écouler. Les membres de l'IRAO vous ont, en début d'année, remis leurs recommandations sur la définition des thèmes de recherche stratégiques pour le secteur agroalimentaire et rural et le financement à cet égard. Nous sommes heureux de constater que le ministère a suivi nos recommandations et qu'il a depuis adopté de nouveaux thèmes de recherche stratégiques qui guideront les investissements en recherche et développement dans les années à venir.

Suite au transfert à l'IRAO de propriétés d'enseignement et de recherche effectué à la fin de l'exercice 2006-2007, l'IRAO a entrepris un vaste processus visant à évaluer son portefeuille courant d'infrastructures de recherche-développement et à préparer une vision ou une stratégie à long terme en vue de déterminer l'infrastructure qui sera nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins en recherche agroalimentaire, pour aujourd'hui et les 25 prochaines années, et de commencer à dégager les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs.

Ces travaux consisteront donc à évaluer le portefeuille d'infrastructures courant, à explorer d'autres infrastructures agroalimentaires du monde, notamment des modèles de propriété et d'exploitation, et à solliciter des suggestions de la part de nos parties prenantes, cette démarche étant cruciale pour préserver leur engagement et leur participation financière pour notre mission à venir. Le présent rapport va, nous l'espérons, guider l'investissement et les décisions à long terme relativement à notre infrastructure provinciale de recherche agroalimentaire, de sorte que nous ayons un jour un système mieux aligné sur les priorités de recherche stratégiques, et mieux capable de répondre rapidement au marché.

L'IRAO est fort encouragé par la réaction positive du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales à nos conseils. Nous remercions le ministère et son personnel pour l'excellent travail qu'ils accomplissent dans la mise en œuvre de nos recommandations clés.

Le présent rapport résume les activités de l'IRAO au cours du dernier exercice. Nous sommes heureux de vous en faire part.

Recevez, madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Larry Milligan
Président, Institut de recherche agricole de l'Ontario

Rapport du président et de la directrice

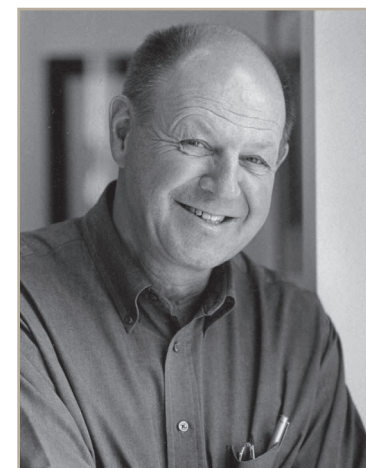
C'est une autre année chargée et passionnante que vient de vivre l'IRAO. Le transfert par la province de ses infrastructures de recherche et développement en agroalimentaire est maintenant terminé. L'IRAO peut maintenant se concentrer sur l'avenir.

S'appuyant sur les travaux entrepris en 2006-2007, l'IRAO a présenté des recommandations à la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales sur les processus visant à définir les thèmes de recherche stratégiques et le financement de la recherche pour le secteur agroalimentaire et rural. Suite à ces recommandations, le ministère a adopté les thèmes de recherche stratégiques suivants :

- Systèmes de production
- Développement et amélioration de produits grâce aux chaînes de valeur
- Politiques agricoles et rurales
- Durabilité de l'environnement
- Bioéconomie – Usages industriels
- La santé par l'alimentation
- Gestion des situations d'urgence

Ces thèmes de recherche constituent la base de la toute dernière entente de partenariat entre le MAAARO et l'Université de Guelph. Les rapports qu'entretiennent depuis longtemps les deux organismes ont aidé à améliorer la capacité scientifique et de recherche de l'université, contribuant à faire de l'Université de Guelph la première institution de recherche polyvalente en 2007. Exploité au mieux, ce partenariat a conduit à l'instauration d'un système de recherche agroalimentaire propre à l'Ontario.

Le secteur agroalimentaire ontarien évolue. Alors qu'il était jusqu'à présent principalement centré sur la production de denrées alimentaires, il se tournera aussi désormais vers le développement de produits à valeur intégrée. Il s'agira non seulement de fournir des aliments pour la consommation humaine et animale, mais aussi des produits et des technologies visant à répondre aux besoins de la société et aux défis environnementaux et économiques.



**Larry Milligan, président
(intérimaire)**

Institut de recherche
agricole de l'Ontario



Karen Chan,
directrice de la recherche
Institut de recherche
agricole de l'Ontario

En réponse à ces défis et pour bien nous préparer pour l'avenir, l'IRAO a, à l'automne 2007, mis en place un processus visant à évaluer son portefeuille d'infrastructures de recherche et développement. Le processus consistait notamment à examiner les pratiques et les modèles d'infrastructure de recherche dominants dans le monde, mais aussi à mener de vastes consultations auprès de nos parties prenantes du milieu agroalimentaire et rural. Les résultats de ces discussions font ressortir un désir de forger de nouveaux rapports avec l'IRAO. De fait, une collaboration accrue avec nos différents partenaires du gouvernement fédéral, du monde agroalimentaire et des régions permettra de s'assurer que l'infrastructure ontarienne de recherche et de développement en agroalimentaire soutient une viabilité économique à valeur ajoutée en Ontario, bénéficiant non seulement au secteur agroalimentaire et au monde rural, mais aussi à toute la population ontarienne.

L'IRAO devrait, au cours de l'exercice 2008-2009, présenter à la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales des recommandations finales quant à la stratégie visant à guider les décisions et les investissements futurs en vue de mettre en place un système qui s'aligne sur les priorités de recherche stratégiques, soutient l'excellence dans la recherche, encourage la collaboration et l'investissement d'autres parties, et favorise l'efficacité opérationnelle.

L'IRAO profite de l'occasion pour participer au regain d'intérêt manifesté par la province pour la recherche et l'innovation. Le fait d'étendre la portée de nos activités de recherche-développement aidera l'agriculture à élargir son rayon d'action courant et à se positionner en tant qu'acteur clé du programme d'innovation de l'Ontario. L'investissement dans le développement économique du monde rural et dans la recherche et l'innovation dans le secteur agroalimentaire est une mesure cruciale pour la compétitivité et la prospérité économique de l'Ontario dans le monde. Une recherche bien pensée soutenue par une plateforme infrastructurelle bien pensée fera réussir un tel projet.

Nous tenons à remercier tous les membres de l'IRAO qui nous aident, par leur enthousiasme et leurs efforts soutenus, à avancer dans ce projet très important. Forts de leur soutien, nous sommes prêts à faire face aux défis et aux possibilités que nous présente l'avenir.

Larry Milligan, président
Institut de recherche agricole de l'Ontario

Karen Chan, directrice de la recherche
Institut de recherche agricole de l'Ontario

Information financière

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

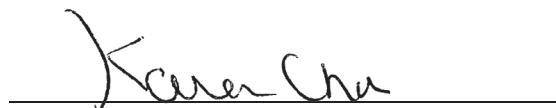
Les présents états financiers de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction est responsable de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers.

La préparation d'états financiers fait nécessairement appel à des estimations basées sur le meilleur jugement de la direction, particulièrement quand les opérations touchant la période comptable courante ne peuvent être finalisées avec certitude qu'à des périodes futures. Les présents états financiers ont été préparés dans les limites du seuil d'importance relative et compte tenu de l'information disponible au 16 mai 2008.

Pour s'acquitter de ses responsabilités quant à l'intégrité des états financiers, la direction a, pour le contrôle interne de l'information financière et de la gestion, mis en place des systèmes et des pratiques visant à raisonnablement garantir que les opérations sont autorisées, que les actifs sont protégés et que les dossiers appropriés sont constitués.

Les états financiers ont été vérifiés par RLB LLP, le vérificateur externe désigné, au nom de l'IRAO, par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales. La responsabilité du vérificateur externe est d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers donnent une image fidèle conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Le Rapport du vérificateur définit l'étendue de sa vérification et de son opinion.

Au nom de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Karen Chan', written over a horizontal line.

Karen Chan
Directrice de la recherche

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rob Cunningham', written over a horizontal line.

Rob Cunningham, CA
Contrôleur

Rapport du vérificateur



Chartered Accountants
and Business Advisors

Aux membres de l'Institut de recherche
agricole de l'Ontario,

Nous avons vérifié l'état de la situation financière et l'état des résultats de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'IRAO. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle d'éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario au 31 mars 2008 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

RLB LLP

Guelph (Ontario)
Le 16 mai 2008

Comptables agréés
Experts comptables autorisés

Information financière

Rapport 1

État de la situation financière

Pour l'exercice terminé
le 31 mars 2008

ACTIFS

	2008 (annexe 1)	2007
Encaisse	85 046 \$	794,104 \$
Placements temporaires	10 230 784	9 663 880
Comptes débiteurs	538 137	529 097
Immobilisations (note 3)	58 876 358	60 857 867
	<u>69 730 325 \$</u>	<u>71 844 948 \$</u>

PASSIFS

Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	890 119 \$	1 034 453 \$
Retenues	315 842	188 269
Dépenses non engagées	4 462 728	4 880 084
Apports de capital différés (note 4)	44 787 485	46 768 994
	<u>50 456 174</u>	<u>52 871 800</u>

ACTIFS NETS

Solde des fonds	<u>19 274 151</u>	<u>18 973 148</u>
	<u>69 730 325 \$</u>	<u>71 844 948 \$</u>

Rapport 2

État des résultats et fluctuation des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé
le 31 mars 2008

			2008 (annexe 2)	2007
REVENUS	Recherche	Subventions - provinciales (note 7)	2 073 241 \$	560 953 \$
		Subventions fédérales	979 926	284 851
		Subventions - autres	100 000	104 375
		Redevances	719 369	923 658
			<u>3 872 536</u>	<u>1 873 837</u>
	Propriété	Subventions - provinciales – dép. en capital secondaire (note 7)	4 250 000	4 000 000
		Baux – secteur privé	0	540 432
		Revenu locatif – provinciales	327 715	0
		Revenu locatif – secteur privé	586 430	0
		Opérations et entretien – provinciales	414 228	0
		Opérations et entretien – secteur privé	9 722	0
		Paiement de transfert – paiement en remplacement d'impôts	357 000	0
		Paiement en remplacement d'impôts	65 529	0
		Amortissement des apports de capital différés	2 170 289	148 133
			<u>8 180 913</u>	<u>4 688 565</u>
	Autres	Revenus de placements	453 557	468 650
			<u>12 507 006</u>	<u>7 031 052</u>
DÉPENSES	Recherche	Projet/programme de recherche – provincial	2 289 874	2 036 513
		Projet/programme de recherche – autres	1 762 554	615 752
		Redevances dépenses	671 452	333 347
			<u>4 723 880</u>	<u>2 985 612</u>
	Propriété	Paiement en remplacement d'impôts	469 741	58 050
		Dépenses en capital secondaire	4 418 647	4 549 021
		Opérations et entretien	615 380	0
		Amortissements des immobilisations	2 170 289	148 133
			<u>7 674 057</u>	<u>4 755 204</u>
	Autres	Réduction des placements	0	12 117
		Autres dépenses	278 615	290 272
			<u>278 615</u>	<u>302 389</u>
			<u>12 676 552</u>	<u>8 043 205</u>
	MONTANT NET DÉPENSES MOINS REVENUS pour l'exercice		(169 546)	(1 012 153)
	SOLDES DES FONDS, début d'exercice		18 973 148	8 291 066
	MONTANTS NETS TRANSFÉRÉS DE (AUX) DES DÉPENSES NON ENGAGÉES		417 356	(2 384 845)
	BIENS APPORTÉS (note 5)		0	14 079 080
	APPRÉCIATION NON-RÉALISÉE DANS LES INVESTISSEMENTS		53 193	0
	SOLDES DES FONDS, fin d'exercice		<u>19 274 151 \$</u>	<u>18 973 148 \$</u>

voir notes afférentes

Information financière

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) est une personne morale sans but lucratif qui relève directement du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario. Créé en vertu de l'*Agricultural Research Institute of Ontario Act* (1962) (aujourd'hui la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario*), l'IRAO est chargé de coordonner et d'orienter les programmes de recherche agricole de l'Ontario. Ces programmes couvrent un large éventail de produits et de disciplines pour l'ensemble du secteur agroalimentaire. De plus, l'IRAO gère les fonds de recherche du Programme de nouvelle gestion de la végétation pour le compte du ministère des Richesses naturelles, lequel fournit tous les fonds.

Le financement des programmes gérés par l'IRAO provient de trois sources. Le gouvernement de l'Ontario est la principale source de financement par l'entremise du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales. Le gouvernement de l'Ontario fournit aussi le financement pour les programmes de recherche concurrentielle. La deuxième source de financement est le gouvernement fédéral, principalement par le biais d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). En vertu de la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario*, l'IRAO peut accepter des subventions et des dons à des fins de recherche. Les autres sources de financement proviennent généralement du secteur commercial (comme les entreprises agricoles, les commissions de commercialisation et les associations de producteurs) et peuvent être affectées ou non à des projets précis. De plus, sous réserve de l'approbation du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, l'IRAO peut détenir des brevets et toucher des redevances découlant de projets de recherche.

Toutes les sommes reçues sont détenues en fiducie par le directeur de la recherche et attribuées conformément aux modalités des fonds.

Les fonds de recherche sont gérés par le secrétariat de l'IRAO dans le cadre des programmes suivants :

- Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)
- Carburants de remplacement renouvelables (CRR)
- Programme de nouvelle gestion de la végétation (PNGV)
- Programme de nouvelles orientations de recherche
- Programme de recherche sur l'innocuité des aliments
- Fonds d'innovation en sciences de la vie et agroalimentaire (FISA)
- Programme conjoint de recherche en gestion des éléments nutritifs (PCRGEN)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) PLACEMENTS

Les actifs financiers de placements qui sont susceptibles de vente sont évalués à leur valeur marchande, tandis que ceux que l'on conserve jusqu'à maturité sont évalués selon la fraction non amortie de leur coût. Les plus-values et moins-values latentes attribuées aux actifs financiers susceptibles de vente sont incluses directement dans le solde du fonds jusqu'à ce qu'ils ne figurent plus dans le bilan.

(b) DÉPENSES NON ENGAGÉES

Les dépenses non engagées correspondent à la différence entre le budget total approuvé pour les projets de recherche concurrentielle et les charges engagées jusqu'à maintenant.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé
le 31 mars 2008

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé
le 31 mars 2008

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(c) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont amorties selon la méthode et le taux annuel suivant :

Bâtiments	40 ans – méthode d'allocation uniforme
-----------	--

(d) ACTIFS DE LONGUE DURÉE

Un actif de longue durée est soumis au test de récupérabilité lorsque certains événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable peut ne pas être récupérable. Il y a perte de valeur quand la valeur comptable de l'actif est inférieure au montant non actualisé qu'on associe à son utilisation ou à sa cession. Le montant de la perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur de cet actif.

(e) APPORTS DE CAPITAL DIFFÉRÉS

Les apports de capital différés sont amortis au même taux que les bâtiments connexes.

(f) IMPÔT SUR LE REVENU

L'IRAO n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

(g) RESTRICTIONS CONCERNANT L'AFFECTATION DES FONDS

L'objet, le financement, les modalités et la durée de chaque fonds de recherche en fiducie sont précisés dans le décret pertinent, le protocole d'entente pertinent ou la correspondance ministérielle pertinente.

(h) INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur marchande des actifs et passifs

La valeur comptable des instruments financiers de l'organisation, y compris les espèces, les débiteurs, les charges payées d'avance, les créditeurs, les dépenses non engagés et les retenues, est une approximation de leur juste valeur en raison de leurs brèves échéances.

(i) L'UTILISATION DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses relativement aux montants déclarés des éléments d'actif et de passif et qu'elle révèle des renseignements sur les éléments d'actif et de passif éventuels à la date où les états financiers sont préparés et sur les montants déclarés des recettes et charges attribuables à l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(j) MÉTHODE DU REPORT

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports assujettis à des restrictions sont comptabilisés à titre de revenu du fonds concerné au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports qui ne sont pas assujettis à des restrictions sont comptabilisés à titre de revenu du fonds concerné au moment où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception peut être raisonnablement assurée.

3. IMMOBILISATIONS

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé
le 31 mars 2008

	Coût	Amortissement accumulé	Net 2008	Net 2007
FONDS DE TERRE:				
Chemin de fer Cambridge	9 793 \$	0 \$	9 793 \$	9 793 \$
Collèges	3 099 400	0	3 099 400	3 099 400
Stations de recherche	10 979 680	0	10 979 680	10 979 680
	<u>14 088 873</u>	<u>0</u>	<u>14 088 873</u>	<u>14 088 873</u>
BÂTIMENTS:				
Collèges	27 423 615	1 133 624	26 289 991	27 423 615
Stations de recherche	19 682 292	1 184 798	18 497 494	19 345 379
	<u>47 105 907</u>	<u>2 318 422</u>	<u>44 787 485</u>	<u>46 768 994</u>
	<u>61 194 780 \$</u>	<u>2 318 422 \$</u>	<u>58 876 358 \$</u>	<u>60 857 867 \$</u>

En date du 6 mars 2007, les titres en biens capitaux (fonds de terre et bâtiments) avec une valeur comptable d'environ 60,9 millions de dollars ont été transférés du gouvernement de l'Ontario à l'IRAO. La valeur comptable est employée comme valeur de transfert puisque le transfert a lieu entre des parties liées. Il s'agit d'une transaction de nature non monétaire et sans substance commerciale. Étant une agence du gouvernement de l'Ontario, l'IRAO rapportera ces biens capitaux (et autres éléments d'actifs et de passifs) sur une base annuelle dans la consolidation avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

4. APPORTS DE CAPITAL DIFFÉRÉS

Les apports de capital différés représentent la valeur comptable nette des bâtiments transférés du gouvernement de l'Ontario à l'IRAO.

5. APPORTS DE BIENS

Les apports de biens représentent le coût des fonds de terre transférés du gouvernement de l'Ontario à l'IRAO.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé
le 31 mars 2008

6. FOND DE RECHERCHE DE L'IRAO

	Fonds désignés	Redevances des semences	Redevances technologiques	Capitaux non affectés	Total 2008	Total 2007
Revenus de subventions	0 \$	0 \$	0 \$	260 115 \$	260 115 \$	266 423 \$
Redevances	0	574 942	144 427	0	719 369	923 658
Revenus de placements	<u>2 871</u>	<u>27 460</u>	<u>27 306</u>	<u>1 960</u>	<u>59 597</u>	<u>61 873</u>
	2 871	602 402	171 733	262 075	1 039 081	1 251 954
Dépenses	72 782	620 654	54 023	275 228	1 022 687	649 717
Réduction des placements	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>12 117</u>
Surplus (perte) net de l'exercice	(69 911)	(18 252)	117 710	(13 153)	16 394	590 120
Solde du fonds, début de l'exercice	73 656	790 272	715 666	60 464	1 640 058	1 799 276
Transfer au FISA	0	0	0	0	0	(750 000)
Appréciation nonréalisée dans les investissements	256	4 505	5 005	291	10 057	0
Transfert des dépenses non engagées	<u>1 262</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1 262</u>	<u>662</u>
Solde du fonds, fin de l'exercice	<u>5 263 \$</u>	<u>776 525 \$</u>	<u>838 381 \$</u>	<u>47 602 \$</u>	<u>1 667 771 \$</u>	<u>1 640 058 \$</u>

7. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

	2008	2007
Les subventions suivantes proviennent du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) :		
Dépenses en capital secondaire	4 250 000 \$	4 000 000 \$
Programme de nouvelles orientations de recherche	450 000	0
Programme de recherche sur l'innocuité des aliments	500 000	0
Programme conjoint de recherche en gestion des éléments nutritifs	613 126	240 855
Carburants de remplacement renouvelables (CRR)	250 000	0
Païement en remplacement d'impôts	<u>357 000</u>	<u>58 050</u>
	6 420 126	4 298 905
La subvention suivante a été accordée par le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI):		
Fonds pour la recherche en Ontario – coûts indirects (FROCI)	<u>260 115</u>	<u>262 048</u>
	<u>6 680 241 \$</u>	<u>4 560 953 \$</u>

8. MOUVEMENT DE TRÉSORERIE

Aucun rapport du mouvement de la trésorerie n'a été présenté puisqu'il n'aurait apporté aucune information supplémentaire.

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDEENT

Les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation utilisée pour l'exercice en cours.

Information financière

Fonds de recherche en fiducie

Annexe 1 – État de la situation financière

Au 31 mars 2008

	IRAO (note 3)	Infrastructure (note 3)	CRR	PNGV	Nouvelles orientations	Innocuité des aliments	FISA	PCRGEN	Eliminations	Total au 31 mars 2008 (rapport 1)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIFS										
Encaisse	85 046									85 046
Placements temporaires	10 230 784									10 230 784
Dûs de l'IRAO	0	2 811 192	260 350	715 568	3 362 559	870 789	138 893	212 196	(8 371 547)	0
Comptes débiteurs	135 175	1 870	314 184	1 560	12 041	1 898	71 015	394		538 137
Immobilisations (note 3)	9 793	58 866 565								58 876 358
	10 460 798	61 679 627	574 534	717 128	3 374 600	872 687	209 908	212 590	(8 371 547)	69 730 325
PASSIFS										
Dûs à d'autres fonds de recherche	8 371 547								(8 371 547)	0
Comptes fournisseurs et comptes régularisation	384 949	86 367	4 652	20 000	214 205	89 716		90 230		890 119
Retenues					207 102	30 450	78 290			315 842
Dépenses non engagées	36 531		21 358	688 048	2 467 717	686 359		562 715		4 462 728
Apports de capital différés (note 4)		44 787 485								44 787 485
	8 793 027	44 873 852	26 010	708 048	2 889 024	806 525	78 290	652 945	(8 371 547)	50 456 174
SOLDES DES FONDs	1 667 771	16 805 775	548 524	9 080	485 576	66 162	131 618	(440 355)		19 274 151
	10 460 798	61 679 627	574 534	717 128	3 374 600	872 687	209 908	212 590	(8 371 547)	69 730 325

voir notes afférentes

Fonds de recherche en fiducie Annexe 2 – État des résultats

Au 31 mars 2008

	IRAO (note 6)	Infrastructure	CRR	PNGV	Nouvelles orientations	Innocuité des aliments	FISA	PCRGEN	Total au 31 mars 2008 (rapport 2)
REVENUS									
Recherche : Subventions - provinciales (note 7)	260 115		250 000		450 000	500 000		613 126	2 073 241
Subventions - fédérales			333 544				646 382		979 926
Subventions - autres			100 000						100 000
Redevances	719 369								719 369
	979 484	0	683 544	0	450 000	500 000	646 382	613 126	3 872 536
Propriété : Subventions - provinciales et dépenses en capital secondaires (note 7)		4 250 000							4 250 000
Revenu locatif - provinciales		327 715							327 715
Revenu locatif - secteur privé		586 430							586 430
Opérations et entretien - provinciales		414 228							414 228
Opérations et entretien - secteur privé		9 722							9 722
Païement de transfert - païement en remplacement d'impôts		357 000							357 000
Païement en remplacement d'impôts		65 529							65 529
Amortissement des apports de capital différés		2 170 289							2 170 289
	0	8 180 913	0	0	0	0	0	0	8 180 913
Autres : Revenus de placements	59 597	45 971	13 249	30 371	246 217	35 671	17 669	4 812	456 557
	1 039 081	8 226 884	696 793	30 371	696 217	535 671	664 051	617 938	12 507 006
DÉPENSES									
Recherche : Projet/programme de recherche - provincial	2 620			42 476	1 338 938	407 411		498 429	2 289 874
Projet/programme de recherche - autres	70 000		480 181				1 212 373		1 762 554
Redevances dépenses	671 452								671 452
	744 072	0	480 181	42 476	1 338 938	407 411	1 212 373	498 429	4 723 880
Propriété : Païement en remplacement d'impôts		469 741							469 741
Dépenses en capital secondaires		4 418 647							4 418 647
Opérations et entretien		615 380							615 380
Amortissements des immobilisations		2 170 289							2 170 289
	0	7 674 057	0	0	0	0	0	0	7 674 057
Autres : Autres dépenses	278 615								278 615
	1 022 687	7 674 057	480 181	42 476	1 338 938	407 411	1 212 373	498 429	12 676 552
Gains ou pertes nets	16 394	552 827	216 612	(12 105)	(642 721)	128 260	(548 322)	119 509	(169 546)
Soldes des fonds, début d'exercice	1 640 058	14 087 590	(168 426)	645 532	3 661 239	265 433	(344 528)	(813 750)	18 973 148
Montant transféré aux (des) dépenses non engagées	1 262		498 991	(628 048)	(399 516)	(332 035)	1 023 750	252 952	417 356
Appréciation non-réalisée dans les investissements	10 057	3 358	1 347	3 701	28 574	4 504	718	934	53 193
Transfert inter fonds		2 162 000			(2 162 000)				0
Soldes des fonds, fin d'exercice	1 667 771	16 805 775	548 524	9 080	485 576	66 162	131 618	(440 355)	19 274 151

voir notes afférentes

Faits saillants concernant l'IRAO – 2007-2008

Généralités

Nominations à l'IRAO

- Larry Milligan, Ph.D.; Moni Eino, Ph.D., et Larry Skinner. M. Larry Milligan a été, par la suite, nommé vice-président et, plus tard, président intérimaire.

Forum sur l'innovation

- Octobre 2007 – 3^e Forum sur l'innovation agroalimentaire, à Ottawa. Le thème : L'agriculture et les solutions environnementales
- Janvier 2008 – 4^e Forum sur l'innovation agroalimentaire en conjonction avec la conférence agricole du Sud-Ouest, au collège Ridgeway. Le thème : La planification de la relève.

Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario (LFPO)

- La LFPO de 2006 est entrée en vigueur en août 2007. L'IRAO, son personnel et ses membres sont visés par la nouvelle loi, notamment en ce qui concerne les serments, l'activité politique, la conduite éthique et les conflits d'intérêts. Des séances de formation et d'information ont été organisées pour les membres dans le cours de l'année.

Établissement des priorités de recherche

- Le MAAARO a approuvé et établi de nouveaux thèmes de recherche en se basant sur les recommandations de l'IRAO; mesure confirmée par lettre de la ministre Dombrowsky adressée au président, Murray Porteous, le 18 mai 2007.
- Le président de l'IRAO a été invité à devenir membre d'office du Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation, qui relève du ministère de la Recherche et de l'Innovation.
- L'IRAO a participé aux travaux du comité d'experts qui a présenté des recommandations sur le programme de recherche Gestion des ressources et environnement géré par l'Université de Guelph en vertu de l'entente de partenariat entre le MAAARO et l'université.

Infrastructure

L'exercice 2007-2008 marque la première année où l'IRAO est devenu propriétaire de toutes les 14 stations de recherche et des 3 collèges agricoles de la province. L'Institut a donc passé la majeure partie de l'année à planifier l'avenir de ces installations, à la fois sur le plan stratégique et sur le plan de la gestion de ces biens.

Orientation stratégique

- La firme KPMG a été engagée pour aider à la préparation d'une stratégie à long terme concernant l'infrastructure de recherche, notamment pour mener des consultations auprès des parties prenantes. Un comité directeur composé de membres de l'IRAO, de personnel du MAAARO et de personnel de l'Université de Guelph a apporté une contribution importante au processus. Une stratégie a été élaborée qui sera présentée à la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, au début de 2009.
- L'IRAO a participé à une initiative provinciale avec la ville de Guelph en vue de créer une stratégie concernant des terres dont la province est propriétaire dans le district York de la ville. Sur ces terres se trouve notamment une propriété de l'IRAO occupée par le Turfgrass Institute de Guelph et le département d'agroforesterie. La ville de Guelph utilisera les résultats de ce processus pour la planification de la zone.
- L'IRAO a travaillé avec le Centre de recherche et d'innovation de Vineland pour la mise en œuvre de recommandations présentées dans le rapport du comité consultatif pour la revitalisation de la Station de recherche de Vineland. La province s'est engagée à investir 25 millions de dollars dans la création d'un centre de recherche et d'innovation voué à devenir un carrefour international de recherche, de découverte et de commercialisation en sciences horticoles et en floriculture.
- Des discussions se poursuivent avec le comité directeur de l'Ontario Equine Centre (OEC) concernant une proposition visant à créer un centre équin sur le site d'Arkell. Le projet est actuellement entre les mains de l'OEC, qui prépare un plan d'activités. L'OEC présentera ensuite son plan à l'IRAO, au MAAARO et au ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure.

Gestion des propriétés

Activités de l'IRAO à cet égard :

- Élaboration et mise en œuvre d'un processus, de principes et de critères pour l'évaluation des futurs projets d'infrastructure.
- Élaboration du tout premier plan d'infrastructure.
- Discussions avec la ville de Guelph pour l'amélioration de l'infrastructure municipale entourant le site du Guelph Turfgrass Institute.
- Renouvellement des baux avec les locataires.
- Acquisition, aux stations de recherche de Simcoe et de Vineland, de nouveaux locataires qui complètent bien et soutiennent les objectifs de recherche primaires de ces stations.
- Gestion continue des relations ou opérations avec les locataires (plus de 40 locataires gouvernementaux et autres) et supervision des fournisseurs de service de gestion des immeubles.
- Participation à la planification et à la gestion des immobilisations du gouvernement.
- Supervision d'un programme d'immobilisations mineur de 4 millions de dollars (3 millions \$ pour le programme d'investissement immobilier de base et 1 million \$ pour le renouvellement de l'infrastructure relié au programme). Au total, ces programmes ont financé plus de 90 projets de rénovation et de mise à niveau de l'infrastructure et de l'équipement.
- Gestion du programme des paiements tenant lieu d'impôts à l'échelle de toutes les propriétés (650 000 \$).

